



**Agir pour l'autonomie
des personnes
aveugles ou malvoyantes**

ASSOCIATION VALENTIN HAÛY

Brochure institutionnelle

Valentin
HAÛY

Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

SOMMAIRE

P.2 INTRODUCTION

Qui sommes-nous ? p.3

Notre projet associatif p.4

Nos missions p.6

NOS COMITÉS

P.8

NOS SERVICES

P.10

- Le pôle social et juridique p.10
- Le pôle accessibilité p.12
- Les matériels spécialisés p.16
- La médiathèque Valentin Haüy p.18
- L'enregistrement de livres audio et la promotion de l'audiodescription p.20
- La production de supports adaptés p.22
- Les activités culturelles et de loisirs p.24
- Les séjours vacances p.25

NOS ÉTABLISSEMENTS

P.26

- Les établissements du secteur protégé : p.26
l'ESAT Odette Witkowska (dans le Rhône)
l'ESAT d'Escolore (dans le Puy-de-Dôme)
- Les établissements du secteur adapté : p.27
l'EA Atelier de la Villette (à Paris)
l'EA Frère Francès (à Nantes)
- Un établissement de formation professionnelle : p.28
le CFRP (Centre de Formation et de Rééducation Professionnelle)
- Un Institut Médico-Professionnel, l'IMPro p.28
- Un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale pour
Déficients Visuels à Paris, le SAVS-DV Paris p.29
- Le centre résidentiel Valentin Haüy de Paris
(composé de 2 résidences-services) p.29

P.30 NOUS AIDER

Institut de formation p.30

Bénévolat, le temps choisi p.31

Mécénat p.32

Dons, legs, donations, assurances-vie p.33

P.34 HISTOIRE DE L'ASSOCIATION VALENTIN HAÜY

L'association Valentin Haüy avec les aveugles et les malvoyants

Acteur historique de l'aide aux personnes déficientes visuelles, l'association Valentin Haüy, créée en 1889 par Maurice de La Sizeranne et reconnue d'utilité publique en 1891, déploie depuis plus de 130 ans un grand nombre de services et d'actions à travers toute la France, afin de :

- défendre leurs droits
- informer, conseiller et orienter
- contribuer à la formation professionnelle et favoriser l'emploi
- agir pour l'autonomie
- promouvoir l'accès à l'écrit
- proposer des activités culturelles,



Près de 2 millions de
personnes aveugles et
malvoyantes.

Son action repose principalement sur la générosité de ses donateurs.

ÉDITO

J'ai le plaisir de vous présenter la brochure institutionnelle de notre association afin que vous puissiez mieux connaître son organisation et ses missions, mais aussi entrer facilement en contact avec nous selon vos besoins.

Acteur majeur de l'aide aux personnes déficientes visuelles en France, l'association Valentin Haüy œuvre chaque jour pour proposer des solutions qui leur permettent de gagner en autonomie et de trouver leur place dans une société qui évolue constamment.

Je vous remercie chaleureusement de l'intérêt que vous portez à notre association.

Unissons-nous pour lutter contre l'exclusion des personnes aveugles ou malvoyantes et pour les accompagner vers un avenir plus assuré. Continuons à agir pour l'autonomie !

Sylvain Nivard
Président de l'association
Valentin Haüy

Notre projet associatif

En lançant un nouveau projet associatif début 2016, l'association Valentin Haüy, qui rassemble des milliers de bénévoles et plus de 400 salariés, a réaffirmé son souhait de renforcer ses actions autour de grands axes d'intervention tels que le numérique, l'inclusion sociale, l'accès à la culture et aux loisirs, en s'adaptant à l'évolution de notre société et en anticipant les tendances de demain.

L'association Valentin Haüy souhaite notamment rendre accessible la Cité, aussi bien l'environnement physique que numérique. C'est l'un des plus grands enjeux des prochaines années : faire en sorte que les progrès du numérique ne se traduisent pas par autant de freins à l'accessibilité.

Son projet associatif s'inscrit aussi autour de priorités pour : assurer la formation et la rééducation professionnelle des personnes déficientes visuelles et soutenir leur insertion en milieu ordinaire de travail dans des métiers porteurs d'avenir et de débouchés.

Ce projet associatif lancé en 2016, a pour objectif majeur de permettre aux personnes aveugles ou malvoyantes de vivre pleinement.

Agir pour l'autonomie

Même si la vie en société des personnes déficientes visuelles s'est considérablement améliorée depuis le XIX^e siècle, les attentes en matière d'intégration sociale sont loin d'être comblées.

Soutenir et accompagner les personnes aveugles ou malvoyantes vers l'autonomie, telle est la mission de l'association Valentin Haüy depuis plus de 130 ans.

L'autonomie est un élément indispensable pour atteindre un des objectifs essentiels de l'association qui est

l'intégration des personnes déficientes visuelles dans la vie sociale et professionnelle.

Pour une autonomie optimale, il faut que deux conditions soient réunies :

- d'une part un environnement adapté ; c'est la problématique de l'accessibilité dans toutes ses déclinaisons (physique, numérique, audiovisuelle, matériels adaptés...),
- d'autre part la maîtrise des techniques de compensation (locomotion, informatique adaptée, gestes de la vie quotidienne...).

L'association Valentin Haüy met notamment l'accent sur :

- l'accessibilité physique d'une part, en développant la sensibilisation, la formation, le conseil auprès des acteurs du bâti, l'accessibilité du matériel de vie quotidienne et l'accessibilité des outils de communication.

- l'accessibilité numérique d'autre part, en prenant en compte les matériels tels que les téléviseurs, les box Internet, les téléphones, les distributeurs automatiques de billets ou encore les logiciels et les sites Internet, qu'ils soient professionnels ou non.

S'adapter à l'évolution de la société

Le monde change. Les besoins et les façons de vivre évoluent. Au-delà d'être un enjeu sociétal indéniabla, permettre aux personnes déficientes visuelles de vivre pleinement dans la société actuelle est l'ambition première de l'association Valentin Haüy. Elle souhaite avant tout trouver les solutions adaptées à la société telle qu'elle est au-

jourd'hui afin que les personnes déficientes visuelles y occupent une place entière, celle qui leur est due.

L'accès à la culture et à l'écrit est toujours un problème d'actualité pour les personnes aveugles ou malvoyantes en France, mais aussi dans le monde. On constate aujourd'hui une situation de pénurie de livres adaptés : sur 60 000 ouvrages publiés chaque année en France, seulement 5 000 font l'objet d'une adaptation pour les personnes déficientes visuelles. Pour l'association, l'objectif est de passer de la pénurie à l'abondance en portant en trois ans son offre d'ouvrages adaptés en français à plus de 40 000 titres.



« Le projet associatif a été l'occasion d'une réflexion collective sur l'évolution des besoins des personnes aveugles ou malvoyantes. Si les valeurs actuelles de l'association restent identiques à celles de sa création en 1889, nos services ont évolué pour s'adapter aux attentes de nos bénéficiaires. Notre mission : accompagner la personne en situation de handicap visuel vers plus d'autonomie. Un vrai défi quand la population concernée est de plus d'un million de personnes en France ! »

Sylvain Nivard,
Président de l'association
Valentin Haüy

Agir aux côtés des aveugles et des malvoyants pour les aider à mener une vie active et autonome

Depuis plus de 130 ans, l'association Valentin Haüy se mobilise, aidée par plus de 3 400 bénévoles, aux côtés de ceux qui ne voient pas, ceux qui ne voient plus et ceux qui lentement ou brutalement perdent la vue, afin de les aider à sortir de leur isolement et leur apporter les moyens de mener une vie normale.

Informer, conseiller, orienter

Comment faire face à la déficience visuelle si l'on n'est pas d'abord informé, conseillé, orienté et soutenu ? Le premier rôle de l'association Valentin Haüy est d'accueillir les personnes en situation de handicap visuel et celles menacées par la malvoyance ou la cécité. Des équipes sont à leur disposition dans toutes les implantations régionales et locales que compte l'association pour les informer, leur proposer des solutions et leur redonner confiance en l'avenir.



Défendre les droits des personnes en situation de handicap visuel

Les personnes aveugles ou malvoyantes ont droit, comme tout un chacun, de se déplacer en ville, de s'instruire, de travailler, d'accéder à l'information, à la culture, aux loisirs. Pour faire reconnaître et appliquer ces droits, nous agissons auprès des pouvoirs publics, des collectivités... et, dans toute la France, auprès des instances en charge des questions relatives au handicap. Nous proposons également un soutien juridique à toutes les personnes confrontées à des difficultés dans la reconnaissance de leurs droits de déficient visuel.





Contribuer à la formation professionnelle, favoriser l'emploi

Pour les personnes déficientes visuelles, particulièrement les jeunes, il n'y a pas d'avenir sans qualification professionnelle et sans emploi. Sortir de l'isolement, être actives, être utiles, gagner sa vie... sont autant de défis à relever pour ces personnes qui souffrent d'un taux de chômage plus important que le reste de la population. Pour leur en donner les moyens, l'association a créé et gère des centres de formation professionnelle préparant à divers emplois spécialisés, tels que la masso-kinésithérapie ou le secrétariat. Elle s'associe aussi à d'autres instances pour favoriser l'insertion de ces jeunes dans le monde du travail et emploie elle-même de nombreux travailleurs déficients visuels dans ses services et dans ses établissements du secteur adapté ou du secteur protégé.



Promouvoir l'accès à l'écrit

Peut-on imaginer de vivre sans lire ? Non, assurément. Du livre en braille au livre audio, l'association n'a cessé de développer ses bibliothèques de prêt. À Paris et par correspondance, les lecteurs braille ont accès à la plus grande collection de livres en braille intégral ou abrégé de France. À Paris, en régions, par correspondance, les bibliothèques de livres parlés offrent toujours plus de titres. Sans oublier les films audiodécrits et les partitions musicales en braille.



Restaurer et développer l'autonomie

Pour toute personne qui perd la vue, retrouver le chemin de l'autonomie est le vœu le plus cher. C'est pourquoi nous aidons les personnes déficientes visuelles à se réapproprier les gestes du quotidien :

- par des formations proposées dans toute la France : cours de locomotion, de braille, d'informatique adaptée...
- par la sélection et la mise à disposition de matériels adaptés : de la plage tactile au GPS vocal, en passant par le lecteur de livres audio au format «Daisy». Ces aides techniques sont une immense ressource pour les personnes déficientes visuelles.



Proposer des activités culturelles, sportives et de loisirs

Continuer à vivre lorsque l'on a perdu la vue, c'est aussi participer à ce qui fait la richesse de la vie en société : sorties culturelles, cercles amicaux, création artisanale, randonnées, séjours touristiques...



Des implantations locales réparties sur tout le territoire

Au-delà de son siège situé à Paris, l'association Valentin Haüy s'appuie sur plus de 125 comités régionaux ou locaux pour mener ses actions sur tout le territoire. Les comités sont au contact direct des personnes déficientes visuelles. Ils sont les relais de l'association et interviennent sur place :

- auprès des personnes déficientes visuelles, qui y trouvent un accueil personnalisé et un ensemble de services,
- auprès des instances locales en charge des questions relatives au handicap, en particulier les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH).

L'action des comités s'appuie sur de nombreux bénévoles, sous la responsabilité d'un Président lui-même bénévole.

Selon la taille du comité, l'offre de services est plus ou moins large.

Les personnes déficientes visuelles y trouveront toujours accueil, conseils, orientation, ainsi que, suivant les cas :

- des formations au braille, à l'informatique, à la locomotion
- des cours de cuisine adaptés
- des livres et films : livres audio, livres en braille, films en audiodescription
- du matériel adapté
- des visites culturelles
- des offres de séjours, de vacances, de voyages adaptés
- des rencontres et loisirs : réunions amicales, sorties, randonnées, artisanat (poterie, vannerie, cannage...), musique, chant, théâtre
- des activités sportives (tandem, ski, natation, gym, pétanque...)

Contact

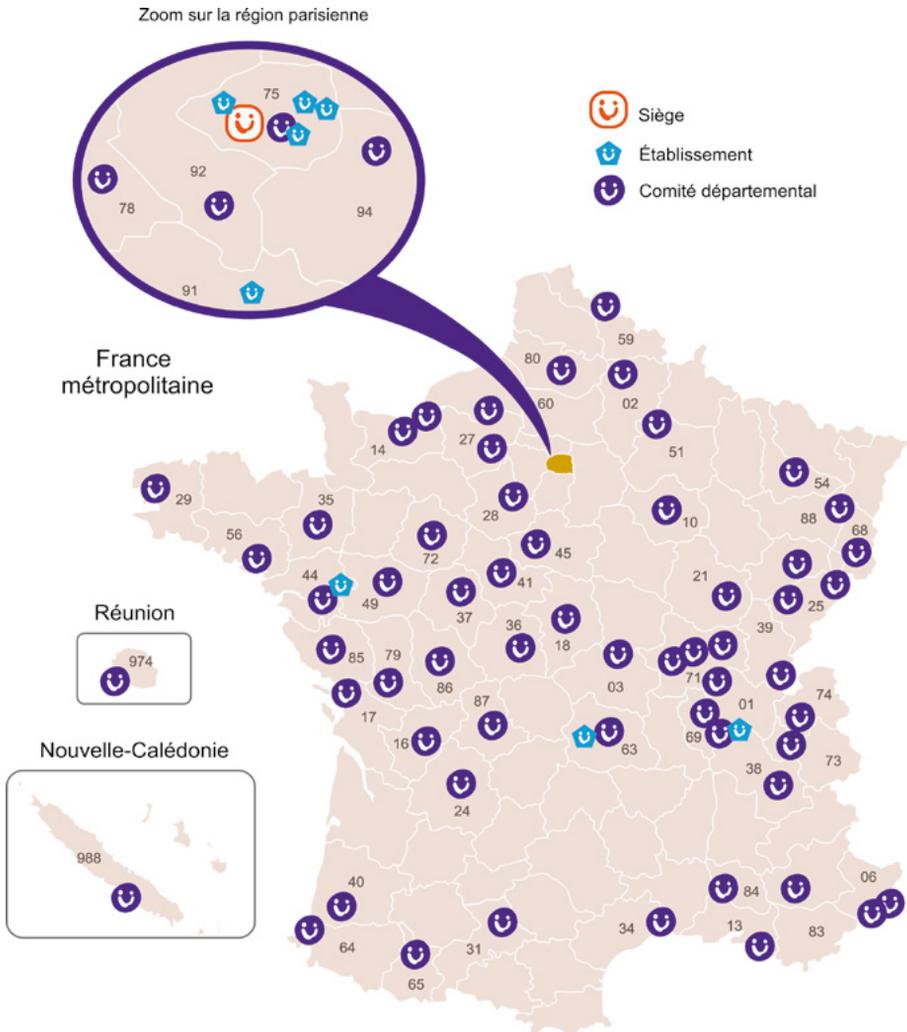
📍 Association Valentin Haüy
Coordination des comités
5 rue Duroc 75007 PARIS

☎ 01 87 67 97 18

✉ comites@avh.asso.fr

➤ Trouvez le comité le plus proche de chez vous en consultant notre site : www.avh.asso.fr





L'association Valentin Haüy est présente sur tout le territoire français à travers plus de 125 implantations régionales réparties dans plus d'une soixantaine de départements de l'Hexagone et des DOM-TOM (à La Réunion et en Nouvelle-Calédonie).

Vous pouvez consulter la liste de ces implantations locales et connaître leurs coordonnées sur le site Internet de l'association Valentin Haüy :

www.avh.asso.fr

Le pôle social et juridique

Situé à Paris, au siège de l'association Valentin Haüy, le pôle social et juridique s'attache à aider, conseiller et orienter toutes les personnes en situation de handicap visuel qui en expriment le besoin.

Des professionnelles (assistantes de service social, conseillère en Économie Sociale et Familiale, juriste, psychologue) se tiennent à leur disposition pour évaluer leur situation et leur proposer un accompagnement personnalisé.

Si vous avez besoin d'informations ou si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez obtenir une assistance par téléphone ou sur rendez-vous, en prenant contact avec le secrétariat du pôle social et juridique.

« SOS lecture-écriture »

Des bénévoles assurent quotidiennement, du lundi au vendredi, un service d'écrivains publics, si vous avez des difficultés pour lire ou écrire votre correspondance privée et classer vos papiers.



Accueil et information dans les comités

Au-delà du siège de l'association Valentin Haüy, nos comités régionaux et locaux assurent eux aussi l'accueil et l'information des personnes en situation de déficience visuelle et les orientent vers le service pouvant répondre à leurs attentes.

Pour en savoir plus, contactez le comité le plus proche de chez vous en consultant notre site internet :

www.avh.asso.fr

Le Fonds Central de Solidarité

Le Fonds Central de Solidarité est un prêt à taux zéro destiné aux personnes aveugles ou malvoyantes dont le taux d'invalidité est au moins égal ou supérieur à 50%. Son montant peut varier entre 3500 et 4000 € selon l'opération projetée. Il est remboursable sur 48 mois maximum.

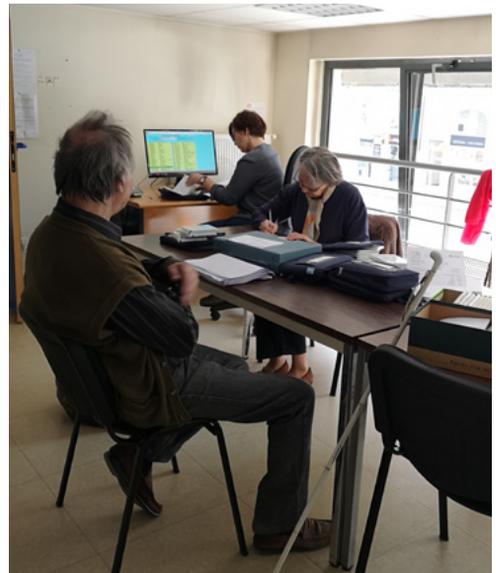
Toute demande est présentée à l'aide d'un formulaire disponible au secrétariat du pôle social et juridique et auprès des comités régionaux et locaux. Elle est étudiée lors d'une commission d'attribution qui se réunit plusieurs fois par an.

Dons d'équipements informatiques

Une opération de dons d'équipements informatiques est organisée chaque année par l'association Valentin Haüy. Des ordinateurs et des machines à lire Narratis (lecture par synthèse vocale), en nombre limité, sont proposés.

Cette initiative s'adresse en priorité aux personnes déficientes visuelles dont les ressources sont faibles et qui ne peuvent bénéficier des prestations légales permettant le financement d'aides techniques adaptées.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leurs dossiers de candidature qui sont examinés lors d'une commission d'attribution.



Contact

📍 Association Valentin Haüy.
Pôle social et juridique
5 rue Duroc 75007 PARIS

☎ 01 44 49 27 47
(du lundi au vendredi)

✉ ssocial@avh.asso.fr

Le pôle accessibilité

Pour l'association Valentin Haüy, qui lutte pour que les personnes atteintes de déficience visuelle puissent bénéficier d'un maximum d'autonomie au quotidien, l'accessibilité est un défi incontournable. Pour le relever, elle s'efforce d'intervenir pour améliorer tous les jours l'accès :

- à tous les établissements (lieux de travail, d'enseignement, de commerce...), à la voirie, aux espaces publics et aux transports,
- à la communication et à l'information,
- aux lieux de culture, de sports, de loisirs...

... en tenant compte des adaptations nécessaires qu'engendrent la cécité et la malvoyance.

Formation et sensibilisation à la déficience visuelle

Pour mieux accueillir une personne aveugle ou malvoyante, il est nécessaire de comprendre les spécificités de son handicap. Cette nécessité, l'association Valentin Haüy l'a bien comprise. C'est pourquoi elle mène toute l'année des actions de sensibilisation et de formation à la déficience visuelle auprès de toutes les personnes qui ont besoin de conseils, à commencer par les organisations accueillant du public.

Qu'est-ce que le handicap visuel ? Qu'est-ce que cela implique pour les personnes concernées ? Quels sont les moyens de compenser ce handicap ? Comment se comporter avec les personnes déficientes visuelles ?

Au cours de rencontres interactives, les formateurs dédiés de l'association Valentin Haüy répondent à toutes ces questions essentielles en partageant leurs propres expériences et en animant des ateliers de mise en situation.



Accessibilité des lieux

Se déplacer seule dans la rue, traverser un carrefour, prendre le bus ou le métro sans être accompagnée, circuler dans une gare sans l'aide d'autrui... sont autant de situations qui deviennent difficiles pour une personne déficiente visuelle.

L'association participe activement à la mise en accessibilité des lieux, tant à l'intérieur même de ses établissements que par les initiatives de

ses correspondants « accessibilité » qui agissent bénévolement partout en France : actions de terrain, participation à des commissions consultatives communales ou départementales, missions, expertises, partenariats et actions auprès des industriels comme au sein d'associations et d'institutions nationales.



Accessibilité numérique

L'association se bat également pour que l'accessibilité numérique, reconnue en Europe comme une obligation citoyenne, soit respectée. L'accessibilité numérique concerne tous les types de handicap, dont le handicap visuel, et implique que chacun puisse accéder à des ressources numériques (informatique, web, cartes bancaires, télévision, téléphones...) sans discrimination.

Elle représente un enjeu croissant dans notre société, du fait du vieillissement de la population et de la multiplication des démarches s'effectuant en ligne.

L'association Valentin Haüy se doit de suivre au plus près l'évolution des nouvelles technologies et de faire en sorte que celles-ci apportent de vraies solutions aux personnes déficientes visuelles.

Le pôle accessibilité assure une veille technologique et mène des tests sur les matériels, logiciels et applications afin de déterminer les produits du marché les plus adaptés pour les déficients visuels. Il alerte les acteurs économiques privés ou publics sur les défauts d'accessibilité rencontrés sur leurs sites internet.

Devenir correspondant accessibilité en région

Déficient visuel ou voyant sensibilisé à la déficience visuelle, vous pouvez rejoindre les bénévoles du réseau accessibilité pour contribuer à améliorer tous les jours l'accessibilité. Le pôle central accessibilité propose des formations à l'accessibilité pour celles et ceux qui souhaitent le rejoindre.

Contact



Association Valentin Haüy
Pôle central accessibilité
5 rue Duroc 75007 PARIS



01 44 49 27 33



pour l'accessibilité des lieux :
m.furic@avh.asso.fr

pour l'accessibilité numérique :
certam@avh.asso.fr

Cours d'informatique adaptée et « nouvelles technologies »

Aujourd'hui, l'informatique est accessible à toutes les personnes atteintes de déficience visuelle grâce à la mise en place de technologies adaptées : synthèse vocale, agrandisseurs de caractères ou encore afficheur braille.

C'est pour les aider à utiliser ces technologies qu'a été créé le premier réseau des nouvelles technologies et informatique adaptée pour personnes déficientes visuelles, composé de bénévoles de l'association.

Des formations dans une **cinquante** de comités régionaux et locaux

Ces derniers proposent des formations accessibles à toute personne en situation de déficience visuelle, quels que soient son âge, son acuité visuelle et son niveau de connaissances en informatique. Un programme individualisé avec chaque bénéficiaire est élaboré afin de répondre au mieux à ses besoins spécifiques.

Grâce à ces formations, faire des recherches sur Internet, échanger des mails avec son entourage, lire des journaux et des livres sur une tablette... redeviennent possibles pour un grand nombre de personnes partiellement ou totalement privées de la vue.

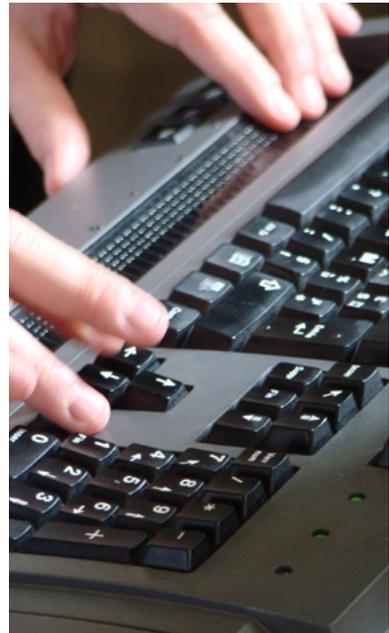
Pour connaître le Club informatique le plus proche de chez vous ou pour devenir formateur bénévole, n'hésitez pas à contacter le service de la Coordination des clubs nouvelles technologies et informatique adaptée.

Contact

📍 Association Valentin Haüy
Coordination des clubs nouvelles technologies et informatique adaptée
5 rue Duroc 75007 PARIS

☎ 01 44 49 27 27

✉ comites@avh.asso.fr



Le CERTAM (Centre d'Évaluation et de Recherche sur les Technologies pour les Aveugles et les Malvoyants)

Poursuivant sa mission d'expertise et d'information, l'association Valentin Haüy a créé en 2008 un centre expert d'évaluation des produits de haute technologie adaptés à la déficience visuelle : le CERTAM.

Le CERTAM a pour vocation de tester les aides techniques disponibles actuellement sur le marché, d'en évaluer l'utilité, la fiabilité, la souplesse d'utilisation, d'effectuer des essais comparatifs et d'en publier les résultats.

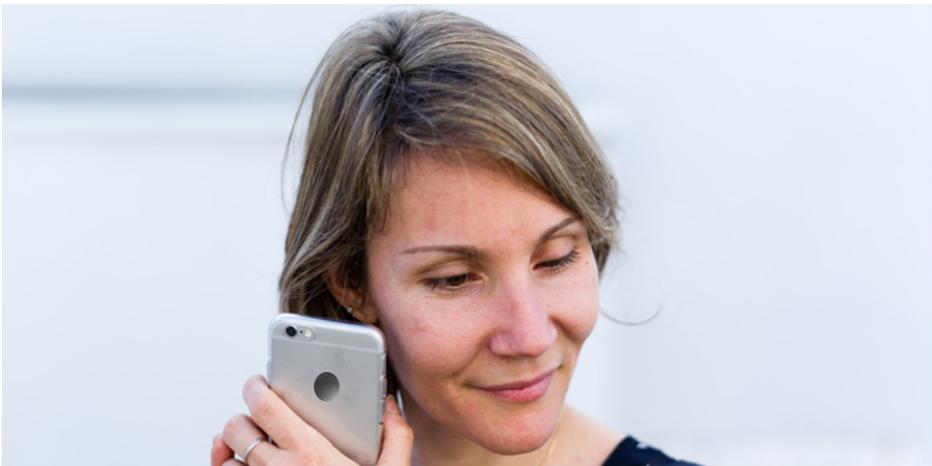
Ce travail d'expert s'accompagne du développement d'une base de données informatisée répertoriant les constructeurs et distributeurs d'aides techniques, ainsi que les produits – logiciels et matériels – accessibles aux personnes déficientes visuelles.

Il diffuse régulièrement des fiches d'évaluation dans la lettre d'information électronique de l'association et dans le magazine « Le Louis Braille ». Ces fiches sont disponibles sur son propre site Internet.

La mission du CERTAM sera progressivement étendue à l'évaluation de produits et de logiciels grand public afin de sensibiliser les fabricants de matériels ainsi que les éditeurs de logiciels à l'importance d'intégrer dès l'origine l'accessibilité dans la conception de leurs produits ou logiciels.

Contact

- 📍 Association Valentin Haüy
CERTAM
5 rue Duroc 75007 PARIS
- ☎ 01 44 49 27 33
- ✉ certam@avh.asso.fr
- 👉 www.certam-avh.com



Les matériels spécialisés

Regagner son autonomie est, pour toutes les personnes atteintes de déficience visuelle, une priorité. Pour les y aider, l'association Valentin Haüy met à leur disposition sa boutique de matériels spécialisés à Paris et dans quelques boutiques régionales réparties sur toute la France. L'association propose ainsi de nombreux articles adaptés aux personnes aveugles ou malvoyantes.

Un catalogue avec
plus de **510**
références

Lecteurs de livres audio, téléagrandisseurs, machines à lire, téléphones, accessoires de cuisine, outils de locomotion, détecteurs de couleurs, horlogerie... sont référencés dans le catalogue du magasin et disponibles sur place.

Contact

📍 Magasin de l'association
Valentin Haüy
3 rue Duroc 75007 PARIS
(à côté du Siège)

☎ 01 44 49 27 37

✉ magasin@avh.asso.fr

➡ magasin.avh.asso.fr

Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 13h30 à 17h.

Une équipe de démonstrateurs est présente pour conseiller et présenter le matériel et son fonctionnement.





Retrouvez tous les produits disponibles
sur le site de la boutique en ligne :

magasin.avh.asso.fr

Des points relais près de chez vous

Au sein de comités régionaux et locaux de l'association, vous avez la possibilité d'acheter directement ou de commander et faire livrer tous les produits du catalogue.

Pour connaître la liste de tous les points de vente du magasin, consultez son site en ligne.

La médiathèque Valentin Haüy

Rendre la culture accessible aux personnes aveugles ou malvoyantes, ou ne pouvant plus lire du fait d'un autre handicap (handicap moteur, intellectuel, trouble cognitif notamment dys), est une mission essentielle pour l'association Valentin Haüy. Pour y parvenir, elle met à leur disposition sa propre médiathèque. Un large éventail de supports adaptés (livres, revues, films, partitions...) y est proposé :



Des livres audio Daisy

Enregistrés sur CD ou téléchargeables sur le site Éole (eole.avh.asso.fr), ils sont à écouter avec un lecteur Daisy, un lecteur MP3 ou sur ordinateur. Cette technologie apporte un confort d'utilisation, des capacités accrues de stockage et permet la pose de signets.



Plus de 70 000 livres disponibles et des centaines de nouveautés chaque année.



Des livres en braille et en braille numérique

Des nouveautés tous les mois et l'accès à la plus importante collection de livres en braille intégral ou abrégé de France.

Plus de 20 000 livres en braille papier disponibles ;
8 000 titres en braille numérique téléchargeables sur le site Éole : eole.avh.asso.fr



Des partitions musicales en braille

Des nouveautés tous les mois en liaison avec notre service de transcriptions à la demande.

Plus de 10 000 partitions disponibles.



Des films en Audiovision

Technologie développée par l'association Valentin Haüy en France, elle permet d'insérer au cœur d'un film une voix off qui décrit l'action. Ainsi, les personnes aveugles ou malvoyantes ne perdent rien du déroulement d'un film.

Plus de 150 films disponibles en Audiovision.



Des livres en langues étrangères

En partenariat avec la bibliothèque américaine Bookshare.

Plus de 1,2 millions de livres disponibles.

Retrouvez des livres en langues étrangères sur la bibliothèque numérique Éole, en suivant le lien « langues étrangères » de la page d'accueil : eole.avh.asso.fr

Où que vous soyez, vous pouvez profiter des services de la médiathèque (sous réserve de présentation d'une carte d'invalidité à 80% ou d'un justificatif médical).

Les documents peuvent être consultés ou empruntés sur place (au siège de l'association) ou commandés à distance par téléphone, e-mail ou courrier.

Pour vous inscrire, contactez-nous ou inscrivez-vous directement sur notre bibliothèque numérique : eole.avh.asso.fr/inscription-eole

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé

Par téléphone, par e-mail, par courrier ou directement sur place, nos bibliothécaires vous aident à choisir les modalités de lecture qui vous conviennent le mieux, à trouver des idées de lecture, à découvrir d'autres horizons littéraires.

Vous pouvez aussi vous abonner gratuitement à la Gazette, une lettre d'information envoyée par e-mail tous les 15 jours. Elle vous informe de l'actualité de la médiathèque et vous présente les nouveautés, coups de cœur et des idées de lecture.

Une vingtaine de comités proposent sur place des livres audio ou des livres en braille. Trouvez le comité le plus proche de chez vous en consultant notre site internet : www.avh.asso.fr

La médiathèque Valentin Haüy compte plus de 500 bibliothèques ou médiathèques partenaires dans toute la France.



Contact

📍 Médiathèque Valentin Haüy
5 rue Duroc 75007 PARIS

☎ 01 44 49 27 28

✉ mediatheque@avh.asso.fr

L'enregistrement de livres audio et la promotion de l'audiodescription

L'enregistrement de livres audio

Chaque année, l'association Valentin Haüy produit de nombreux livres audio enregistrés en voix humaine ou en voix de synthèse. Ces derniers sont le moyen d'accès à l'écrit le plus utilisé par les personnes déficientes visuelles. Chaque livre audio produit par l'association vient ainsi enrichir les collections de la médiathèque Valentin Haüy.

L'enregistrement en voix de synthèse

La synthèse vocale est une voix artificielle. Celle que l'on entend, par exemple, dans les transports en commun, ou bien lorsqu'on utilise une montre parlante ou un ordinateur adapté. La voix humaine a des qualités pour exprimer des émotions ou des tonalités particulières que la synthèse vocale ne peut pas remplacer. Cependant, les voix artificielles les plus récentes offrent une qualité suffisante pour nous permettre, aujourd'hui, de produire des romans ou encore des livres documentaires. Au sein de l'association Valentin Haüy, les techniciens du CERTAM⁽¹⁾ ont travaillé sur la voix de Manon du groupe Acapela afin d'obtenir des livres pour la médiathèque Valentin Haüy que nous vous proposons aujourd'hui.

⁽¹⁾ Plus d'informations sur le CERTAM en page 17.

L'enregistrement en voix humaine

Grâce aux nombreux bénévoles qui acceptent chaque année de donner leur voix, l'association Valentin Haüy permet aux personnes déficientes visuelles d'accéder à un grand nombre de livres audio.

Enregistrez vos livres sur demande !

Outre les livres audio disponibles au sein de sa médiathèque, l'association Valentin Haüy ouvre la possibilité à toute personne déficiente visuelle de demander l'enregistrement d'un ou plusieurs livres de son choix. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, vous pouvez contacter notre service Enregistrement.

Devenez lecteur bénévole !

Vous souhaitez partager votre plaisir de la lecture avec une personne déficiente visuelle en donnant votre voix à un ou plusieurs livres ? N'hésitez pas à franchir le pas, contactez notre service Enregistrement, des personnes vous guideront dans cette démarche.

La promotion et le développement de l'audiodescription

L'audiodescription, développée sous le nom d'audiovision par l'association, est un procédé qui permet aux non-voyants et aux malvoyants de suivre et comprendre un programme (film, spectacle...) sans voir les images.

L'association Valentin Haüy est à l'origine de l'audiodescription en France. Depuis 1989, elle a travaillé avec plus de 10 000 spectateurs déficients visuels afin d'établir les bases de l'audiodescription. Elle est intervenue sur l'adaptation de films ou de documentaires (pour la télévision ou le cinéma), la retranscription de spectacles vivants, l'adaptation de films d'entreprises ou d'expositions.

Interlocuteur incontournable dans le domaine de l'audiodescription, l'association apporte son expertise au sein d'instances telles que le CSA⁽²⁾ ou le CNC⁽³⁾.

⁽²⁾ Conseil supérieur de l'audiovisuel

⁽³⁾ Centre national du cinéma et de l'image animée



Depuis 2010, l'association organise, en partenariat avec une salle de cinéma⁽⁴⁾ parisienne, le Festival Audiovision Valentin Haüy.

Cet événement permet aux personnes voyantes et déficientes visuelles de partager des séances de cinéma ensemble.

⁽⁴⁾ depuis la 2^e édition en 2011, UGC est le partenaire privilégié de l'association.

Contact

📍 Service Enregistrement, Audiovision, Daisy, Enregistrement à la demande
5 rue Duroc 75007 PARIS

☎ 01 44 49 27 06

✉ centre.enregistrement@avh.asso.fr

La production de supports adaptés

Grâce à ses deux imprimeries intégrées, à Paris et à Lyon, l'association Valentin Haüy produit chaque année de nombreux supports adaptés pour les personnes déficientes visuelles. Des clients de tous types (entreprises, collectivités, associations et particuliers) confient aussi leurs travaux aux professionnels qualifiés des imprimeries Valentin Haüy, dont ils plébiscitent l'expertise.

Imprimerie braille Valentin Haüy de Paris : plus d'un siècle d'expertise

Depuis sa création en 1910 par Maurice de La Sizeranne, fondateur de l'association Valentin Haüy, l'imprimerie braille Valentin Haüy de Paris n'a cessé de développer son expertise et son exigence de qualité. L'équipe de l'imprimerie est au service des personnes aveugles ou malvoyantes pour la réalisation de documents en braille, en gros caractères...

Experte en transcription, adaptation et production de supports accessibles aux personnes déficientes visuelles, l'imprimerie pratique, selon les volumes d'impression, l'embossage traditionnel ou numérique des points braille, pour un toucher agréable et souple.



Située au siège de l'association Valentin Haüy, l'imprimerie réalise chaque année, pour ses clients, des supports accessibles aux personnes déficientes visuelles :

- supports de communication divers : magazines (pour des villes telles que Paris et Montpellier, et des départements tels que les Hauts-de-Seine et le Val d'Oise), kakémonos, dépliants, cartes de visite...
- plans, cartes et dessins adaptés en couleur et en relief (Musée du Louvre, Sciences-Po)
- plaques de signalétique pour l'information du public (musées, expositions...) et pour l'accessibilité des lieux (ascenseurs, signalétique murale...)
- Plus de 3000 partitions (référéncées dans un catalogue disponible sur le site web de l'imprimerie ou à la demande auprès de nos transcripteurs de musique).

La gestion des abonnements

L'imprimerie braille Valentin Haüy de Paris gère également les abonnements des publications éditées par l'association Valentin Haüy, ainsi que des revues grand public dont elle assure la transcription et l'impression en braille intégral ou abrégé : Avantages, Géo, GéoHistoire, Que Choisir, Que Choisir Santé, Science et Vie...

Imprimerie braille du comité du Rhône

Elle propose l'impression de documents (sauf scolaires) en A4. Elle édite certaines publications de l'association Valentin Haüy et intervient également ponctuellement auprès d'entreprises de la région ainsi que des collectivités locales désireuses de rendre accessible leurs documents aux personnes déficientes visuelles.

Imprimerie braille de Paris :

📍 Imprimerie braille de l'association Valentin Haüy
5 rue Duroc 75007 PARIS

☎ 01 87 67 97 45

✉ imprimerie@avh.asso.fr

➤ www.imprimeries-braille-avh.com

Imprimerie braille du comité du Rhône :

📍 Imprimerie braille du comité Valentin Haüy du Rhône
97 bld des belges
69006 LYON

☎ 04 78 52 42 90

➤ www.lyon.avh.asso.fr



Les activités culturelles et de loisirs

L'association Valentin Haüy propose aux personnes déficientes visuelles diverses activités culturelles et de loisirs, tant à Paris qu'en région (cercles de lecture, conférences, chorales, concerts, sorties au théâtre, cinéma en Audiovision, musées...).

De nombreux comités régionaux ou locaux organisent leurs propres activités tout au long de l'année : visites de monuments, de musées, d'expositions, conférences, activités manuelles (tissage, vannerie...), cours de yoga, de danse, de langues étrangères, etc.

Le comité régional de Paris/Île-de-France propose également des activités, notamment via le club de la Sizeranne. Animé par des moniteurs salariés secondés par de nombreux bénévoles, le club propose à ses adhérents diverses activités pratiques, artistiques, culturelles ou encore sportives, adaptées aux personnes déficientes visuelles.

Une participation financière annuelle est demandée aux adhérents.

Pour tous renseignements complémentaires sur les activités organisées près de chez vous, nous vous invitons à prendre contact avec le comité régional ou local le plus proche de votre domicile en consultant notre site internet :

www.avh.asso.fr

Sur son site Internet, l'association Valentin Haüy s'attache également à relayer, toute l'année, une sélection d'offres culturelles (expositions, concerts, théâtres...) accessibles aux personnes déficientes visuelles.

Contact

📍 Comité Valentin Haüy Paris /
Île-de-France
Club de La Sizeranne
3 rue Jacquier 75014 PARIS

☎ 01 40 44 95 94

✉ club.siz@avh.asso.fr



Les séjours vacances proposés par l'association

Chaque année, l'association Valentin Haüy organise des séjours vacances adaptés aux personnes déficientes visuelles. Plusieurs séjours sont proposés tout au long l'année. Très variés, ils offrent toujours de bons moments de partage et de convivialité.

Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur notre site internet :

www.avh.asso.fr

Il peut aussi vous être envoyé sur demande, par courrier ou par e-mail.

Contact

📍 Association Valentin Haüy
Séjours vacances
5 rue Duroc 75007 PARIS

☎ 01 44 49 29 55

✉ sejourvacances@avh.asso.fr



Les établissements du secteur protégé

2 ÉSAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail)

Les ESAT sont des établissements médico-sociaux relevant du milieu protégé. Ces structures permettent à des personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées.

ÉSAT / foyer / SAVS Odette Witkowska

Où ? À Sainte-Foy-lès-Lyon (près de Lyon).

Pour qui ? Majoritairement des adultes déficients visuels.

Capacité d'accueil :

ESAT : 92 personnes.

Foyer d'hébergement : 52 personnes.

Un nombre limité de places est ouvert aux personnes atteintes d'un autre handicap que le handicap visuel.

Activités : routage, façonnage, reprographie et impression, assemblage-montage, conditionnement.

ÉSAT / foyer / SAVS d'Escolore

Où ? À proximité de Clermont-Ferrand et de Thiers, dans le Puy-de-Dôme.

Pour qui ? Adultes déficients visuels.

Capacité d'accueil :

ESAT : 51 personnes

Foyer d'hébergement : 46 personnes.

Activités : conditionnement, conserverie de fruits, légumes et jus, imprimerie, cannage-paillage, maraîchage, espaces verts.

L'association Valentin Haüy emploie
145 travailleurs handicapés
dans ces 2 ESAT

Contact

📍 ESAT / SAVS / foyer
Odette Witkowska
10 rue Simon Jallade
69110 SAINTE-FOY-LÈS-
LYON

☎ 04 72 16 23 16

✉ secretariat.ow@centre-witkowska.org

👉 www.esat-witkowska.fr

Contact

📍 ESAT / foyer / SAVS
d'Escolore,
Les Lasteyras
63160 ÉGLISENEUVE-
PRÈS-BILLOM

☎ 04 73 73 43 43

✉ contact@escolore.org

👉 www.esatescolore.fr



Les établissements du secteur adapté 2 EA (Entreprises Adaptées)

Les EA emploient au moins 80% de travailleurs handicapés dans les postes de production. Leur mission principale est l'insertion professionnelle des personnes handicapées en leur procurant dans un premier temps un emploi. L'objectif est de favoriser leur intégration vers le milieu dit « ordinaire » de travail, par le biais de la formation continue et du détachement en entreprises.

L'association Valentin Haüy a créé et gère 2 Entreprises Adaptées :

EA « Atelier de la Villette »

Où ? À Paris (19^e arrondissement).

Pour qui ? Adultes déficients visuels.

Effectifs : +/- 40 professionnels.

Activités : prestations aux entreprises publiques ou privées (majoritairement des Grands Comptes) dans les domaines bureautique, secrétariat et service de marketing direct.

Contact

📍 Atelier de La Villette
61 bis rue d'Hautpoul
75019 PARIS

☎ 01 42 40 98 98

✉ contact@ea-villette.com

🔗 www.ea-villette.com

EA « Frère Francès »

Où ? À Nantes (avec une présence dans plusieurs départements de l'Ouest).

Pour qui ? Adultes déficients visuels.

Effectifs : plus de 20 professionnels diplômés en artisanat de chaiserie, travaillant en majorité à domicile.

L'Entreprise Adaptée « Frère Francès » est un Centre de Distribution de Travail à Domicile (CDTD).

Activités : travaux de cannage et de paillage de qualité.

Contact

📍 EA Frère Francès
46 boulevard Jules Verne
44300 NANTES

☎ 02 40 52 28 39

✉ cddtd@avh.asso.fr

🔗 www.atelierfrerrefrances.fr



Les établissements de formation professionnelle 2 centres de formation professionnelle et un SESSAD-Pro

Le CFRP (Centre de Formation et de Rééducation Professionnelle)

Où ? À Paris (au siège de l'association).

Pour qui ? Les adultes déficients visuels désirant acquérir une qualification professionnelle.

Capacité d'accueil : 170 personnes.

Formations proposées :

formations professionnelles qualifiantes :

masso-kinésithérapie, praticien bien-être, mécanicien cycles, employé administratif et d'accueil.



Services proposés :

- un pôle Adaptation
- un service de transcription et de documentation
- un service d'insertion professionnelle en entreprise
- un accompagnement médico-social
- 3 foyers d'hébergement à Paris

Contact

- 📍 CFRP
5 rue Duroc
75343 PARIS Cedex 07
- ☎ 01 44 49 27 27
- ✉ contact@cfrp-avh.fr
- 📍 www.cfrp-avh.fr

L'IMPro Valentin Haüy (Institut Médico-Professionnel)

Où ? À Chilly-Mazarin (91).

Pour qui ? Adolescents déficients visuels avec troubles associés.

Capacité d'accueil : 36 personnes en internat de semaine.

Accompagnement proposé :

Construction d'un projet d'insertion sociale et professionnelle prenant en compte le handicap de l'utilisateur, dans le cadre d'un accompagnement individualisé axé sur une insertion en milieu de travail ordinaire ou protégé, ou vers un projet de vie en structure occupationnelle et/ou d'hébergement.

Ouverture d'un SESSAD-Pro DV

Fort d'une expérience de plus de 20 ans, l'IMPro a créé un SESSAD-Pro DV (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile Professionnel pour Déficiants Visuels) pouvant accueillir 10 bénéficiaires déficients visuels avec troubles associés, de plus de 20 ans. Ce service a pour mission d'assurer une continuité de parcours d'insertion professionnelle en tenant compte des capacités et difficultés de chacun.

Contact

- 📍 IMPro Valentin Haüy - B.P. 47
30 avenue Mazarin
91380 CHILLY-MAZARIN
- ☎ 01 69 10 10 65
- ✉ impro-avh-chilly@avh.asso.fr
- 📍 www.impro-valentin-hauey.fr

Le SAVS-DV Paris - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale pour Déficients Visuels à Paris

Où ? À Paris (14^e arrondissement).

Pour qui ? adultes déficients visuels (de 20 à 70 ans) avec ou sans handicap(s) associé(s), domiciliés à Paris ou dans le Val-de-Marne (depuis mars 2016).

Capacité d'accueil : de 35 à 60 personnes.

Un accompagnement personnalisé :

Le SAVS-DV Paris est à l'écoute des attentes de chaque bénéficiaire. En fonction de ses besoins spécifiques, des activités, dirigées par une équipe pluridisciplinaire de professionnels (rééducation en activités de la vie quotidienne, apprentissage du braille et de l'informatique adaptée, locomotion...).

Des ateliers collectifs sont également proposés ponctuellement (emploi, gestion des documents administratifs, jeux...).



Contact

- 📍 SAVS-DV Paris
3 rue Jacquier 75014 PARIS
- ☎ 01 40 44 95 95
- ✉ savsdvparis@avh.asso.fr

Le centre résidentiel Valentin Haüy de Paris composé de 2 résidences-services

Où ? À Paris (19^e arrondissement)

Pour qui ? Il abrite dans un même ensemble immobilier deux résidences-services indépendantes : l'une destinée aux retraités déficients visuels désirant vivre chez eux, en toute autonomie, dans un cadre adapté au handicap ; l'autre accueillant temporairement des étudiants ou jeunes travailleurs déficients visuels venus en général de province.



Contact

- 📍 Centre Résidentiel Valentin Haüy
64 rue Petit 75019 PARIS
- ☎ 01 53 38 55 65
- ✉ residences@avh.asso.fr
- ➡ residences-services-valentin-haüy.com

Institut de formation Valentin Haüy : accompagner les bénévoles dans leur montée en compétences

L'institut Valentin Haüy déploie, à l'échelle nationale, deux formations ayant pour but de mieux accompagner les clubs informatiques et les comités locaux dans leur mission.

- ▶ Il délivre une formation sur mesure aux nouvelles technologies adaptées, avec pour objectifs qualitatifs :
 - d'accompagner la montée en compétences techniques et pédagogiques ;
 - d'harmoniser les pratiques au niveau national.

Quantitativement, plus il y aura de tuteurs formés, plus l'association Valentin Haüy permettra aux bénéficiaires déficients visuels de conserver leur autonomie.

Cette formation est délivrée gratuitement grâce aux mécénats de la fondation APAM, Malakoff Médéric, AG2R La Mondiale et the Conny-Maeva charitable foundation.

- ▶ Une autre formation est proposée à la direction des comités, pour maîtriser les outils de sensibilisation au handicap visuel exposés aux entreprises et réseaux partenaires.



Contact

📍 Institut Valentin Haüy
3 rue Jacquier
75014 PARIS

☎ Stéphane Rolot - 06 12 33 97 96

✉ s.rolot@fondationvalentinhauy.fr

Bénévolat, le temps choisi

Donnez du sens à votre temps libre

Si l'association Valentin Haüy continue à développer toutes ses actions aux côtés de nombreuses personnes atteintes de déficience visuelle, c'est notamment grâce au soutien de ses bénévoles.

Plus de **3400 bénévoles**
engagés avec
l'association Valentin Haüy

Leur engagement, régulier ou ponctuel, dans les comités régionaux et locaux ou encore au siège de l'association, a permis à nombre d'aveugles et de malvoyants de reprendre confiance en l'avenir.

Mais le nombre de malvoyants ne cesse d'augmenter, et les besoins sont donc immenses. Plus que jamais, l'association a donc besoin de tous ceux qui souhaitent donner du sens à leur temps libre.

Vous avez envie d'agir et d'aider les personnes aveugles ou malvoyantes à gagner leur autonomie ? Vous souhaitez vous engager dans des projets pour servir la cause de la déficience visuelle ? Alors n'hésitez pas, devenez bénévole vous aussi.

« Cela fait maintenant 21 ans que je suis bénévole à l'association Valentin Haüy [...] Si je suis resté aussi longtemps, c'est parce que certaines personnes ont besoin de mes services. Pour moi, on n'existe qu'à travers les autres, et je suis persuadé qu'il faut aider les autres quand on le peut, aussi longtemps que possible. C'est un peu ma philosophie. Et puis rester actif le plus longtemps possible, ça maintient en bonne santé! Le bénévolat, c'est donner à des gens qui ont besoin. Et ma récompense, c'est d'avoir rencontré des gens intéressants, qui ont une histoire à raconter et à partager. J'ai beaucoup appris sur le monde du handicap visuel ! »

Pierre, bénévole

Contact au siège

📍 Association Valentin Haüy -
Développement du bénévolat
5 rue Duroc 75007 PARIS

☎️ 01 87 67 97 91

✉️ benevolat@avh.asso.fr



Mécénat de compétences

Une des formes du mécénat de compétences que peut pratiquer une entreprise soucieuse de sa responsabilité sociale consiste à mettre à disposition d'une association, à titre gratuit, les compétences de certains de ses salariés.

Dans certains cas, le salarié, qui reste rémunéré par son entreprise, peut être mis à disposition pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans. Selon les entreprises, la mission des salariés mis à disposition peut s'effectuer à temps partiel ou à temps complet.

✉ mecenascompetences@avh.asso.fr

☎ 01 44 49 27 27

Mécénat Agir avec votre entreprise

Comment s'investir ?

En tant qu'entreprise, vous pouvez aider concrètement les personnes en situation de handicap visuel grâce à un soutien financier non fléché ou orienté vers un projet de votre choix. En effet, les projets de l'association Valentin Haüy sont très variés et apportent des réponses précises aux besoins des personnes déficientes visuelles.

À titre d'exemple, nos projets répondent aux enjeux suivants :

- l'accès à l'emploi,
- l'accès à la formation,
- l'accès à la culture
- l'accès à la lecture,
- le maintien d'un lien social et intergénérationnel
- l'accessibilité numérique
- l'innovation au service de l'inclusion

Une démarche de mécénat ouvre droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de votre don dans la limite de 0,5 % du CA HT de votre entreprise.

✉ j.zachaus@avh.asso.fr

☎ 01 44 49 27 21



Dons, legs, donations, assurances-vie

Donnez un avenir à ceux qui perdent la vue

Nos actions dans la durée reposent sur la générosité de nos bénévoles et de nos donateurs. Faire un don à l'association, c'est donner un avenir à ceux qui perdent la vue.

Comment soutenir l'association ?

Le don

Quel qu'en soit le montant, votre don est essentiel à la poursuite de nos actions. Il est déductible à hauteur de 66% de votre impôt sur le revenu ou 75% de votre IFI s'il est affecté à nos établissements.

✉ relationdonateurs@avh.asso.fr

☎ 01 44 49 27 05

Le legs

L'association Valentin Haüy, étant reconnue d'utilité publique depuis 1891, est habilitée à recevoir des legs totalement exonérés de droits de succession. Par testament, vous pouvez lui transmettre tout ou partie de vos biens. Votre testament est modifiable à tout moment.

L'assurance-vie

Vous pouvez désigner l'association Valentin Haüy comme bénéficiaire de votre contrat d'assurance-vie. Il suffit d'indiquer le nom et l'adresse de l'association dans la clause bénéficiaire.

✉ d.gravereaux@avh.asso.fr

☎ 01 44 49 29 60

La donation

Vous pouvez donner de votre vivant à l'association Valentin Haüy un bien immobilier, un portefeuille de titres... La donation est immédiate et irrévocable. Un acte notarié est nécessaire.

✉ d.gravereaux@avh.asso.fr

☎ 01 44 49 29 60

« Je soutiens l'association Valentin Haüy qui est au service des personnes aveugles ou malvoyantes par mon don car la cécité peut arriver à tout âge, même au mien.

L'association propose de nombreux services pour permettre aux personnes aveugles ou malvoyantes de regagner leur autonomie et de réapprendre les gestes du quotidien. Sa médiathèque offre même une très grande collection de livres audio téléchargeables. De quoi se distraire et se cultiver à tout âge ! »

Monique, donatrice

Pour plus d'informations, consultez notre site Internet :

www.avh.asso.fr



Plus de 130 ans d'Histoire avec les aveugles et les malvoyants

Deux pionniers de la cause des aveugles ont transformé les conditions d'existence des personnes privées de la vue :

Valentin Haüy (1745-1822)

Il dirige la première école pour aveugles, ouverte en 1785, devenue l'INJA (Institut national des jeunes aveugles de Paris). Sa méthode : mettre en relief l'écriture des voyants.

Louis Braille (1809-1852)

Pensionnaire de cette école, il conçoit dès 1825 – alors qu'il n'a que seize ans ! – un codage tactile de l'écriture ouvrant aux aveugles l'accès à la culture. Le braille est aujourd'hui universellement utilisé.

Mais c'est à **Maurice de La Sizeranne (1857-1924)**, aveugle et ancien élève de l'INJA, que revient le mérite d'avoir franchi une nouvelle étape en mettant en place les conditions d'une réelle autonomie sociale et professionnelle des personnes aveugles. Il créa notamment les premiers services aux aveugles et aux malvoyants : 1^{er} périodique en braille, 1^{re} imprimerie braille, 1^{re} bibliothèque braille... avant de fonder, en 1889, l'association Valentin Haüy.

Musée & bibliothèque patrimoniale Valentin Haüy pour en savoir plus sur l'histoire des aveugles

Fondés en 1886, ces lieux conservent les témoignages du combat pour la reconnaissance des aveugles et du chemin parcouru pour accéder à leur autonomie. Le musée expose, en vitrine et en exposition tactile, une grande variété d'œuvres rares : ouvrages, gravures, photographies. La bibliothèque patrimoniale conserve un grand nombre de documents et d'archives sur la cécité, certains écrits par des auteurs aveugles.



HISTOIRE DE L'ASSOCIATION VALENTIN HAÛY

1785



Valentin Haüy crée la première école pour aveugles (devenue l'INJA, l'Institut national des jeunes aveugles)

1819



Louis Braille devient élève de cette école

1829



Louis Braille publie son alphabet braille

1889



Maurice de La Sizeranne fonde l'association Valentin Haüy (reconnue d'utilité publique en 1891)

1898



Création du premier « groupe de province » de l'association Valentin Haüy à Lyon

1900



Ouverture du premier établissement de l'association pour jeunes filles aveugles

1910



Création de l'imprimerie braille Valentin Haüy



1937



Création de la bibliothèque sonore

1944



Création du service social de l'association

1989



Apparition de l'audiodescription (appelée Audiovision lorsqu'elle est réalisée par l'association Valentin Haüy) en France



2009



Inauguration de la médiathèque Valentin Haüy

2013



Lancement d'Éole, bibliothèque numérique en ligne de la médiathèque Valentin Haüy

2016



Lancement du nouveau projet associatif et changement de logo

2019



L'association Valentin Haüy fête ses 130 ans



L'association Valentin Haüy en bref

L'association Valentin Haüy a été fondée en 1889 et reconnue d'utilité publique en 1891. Aujourd'hui, elle s'appuie sur plus de 125 implantations locales et sur plus de 3 400 bénévoles pour poursuivre son but : être au plus près des personnes aveugles ou malvoyantes afin de les aider à sortir de leur isolement et à retrouver une vie active et autonome.

Les fonds confiés à l'association Valentin Haüy, issus de la générosité de nos donateurs, sont gérés en toute rigueur et transparence. Les comptes sont vérifiés et certifiés par un Commissaire aux Comptes, et consultables sur le site de l'association.

L'association Valentin Haüy est membre fondateur du Don en confiance et agréée par cet organisme de contrôle des associations et des fondations faisant appel à la générosité du public.



L'association Valentin HAÜY en chiffres

Grâce à ses établissements et ses nombreux comités régionaux et locaux, l'association Valentin Haüy poursuit sa mission dans toute la France, au plus près des personnes qui la sollicitent.

3400
bénévoles



17
établissements

8
sites

Votre contact :

Valentin
HAÜY

Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

5 rue Duroc
75343 PARIS
CEDEX 07

01 44 49 27 27

avh@avh.asso.fr

www.avh.asso.fr



Retrouvez l'association Valentin Haüy sur les réseaux sociaux

